



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

FSE

Question écrite n° 121995

Texte de la question

M. Michel Sordi prie Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui donner des précisions sur les modalités de répartition des fonds sociaux européens (FSE), pour l'année 2007, en France.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121995

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3472